

Logonna INFOS

N° 343
JUILLET - AOÛT 2026



La Paillote du Yelen ouvre le 5 juillet

À Logonna-Daoulas, il y a un endroit qui sent clairement les vacances : la Paillote du Yelen. Posée au bord de l'eau, sur la grève du Yelen, elle coche toutes les cases du bon plan estival : vue agréable, ambiance détendue, activités nautiques et pause fraîcheur entre deux baignades.

Envie de bouger un peu ? La Paillote propose de quoi se faire plaisir sur l'eau : paddle, kayak, planche à voile, catamaran... Que l'on soit plutôt balade tranquille ou session plus sportive, c'est le spot parfait pour profiter de la rade et prendre un bon bol d'air marin.

Et après l'effort, place au réconfort. On s'arrête pour boire un verre, manger une glace, une crêpe, retrouver les copains ou simplement se poser face au paysage.

Tous les renseignements et tarifs des locations sur le site : moulin-mer.fr



Dans ce numéro

Informations municipales	3
Le Conseil Municipal	4
Travaux	5
Environnement	5
Enfance - Jeunesse	6
Convivialité	8
Tourisme	9
Culture et animations	12
Agenda de l'été	16

INTRA MUROS

Pour rester connecté à la commune

La commune vous invite à télécharger l'application mobile IntraMuros, disponible gratuitement sur smartphone via l'App Store et Google Play.

Simple et pratique, cette application vous permet de rester informés de la vie locale : actualités, alertes importantes, événements, services de la commune et informations utiles autour de chez vous.



Vous pouvez recevoir directement des notifications sur votre téléphone, consulter le journal de la commune, découvrir les événements du territoire et accéder aux points d'intérêt touristiques.

Facile à utiliser, gratuite et sans collecte de données personnelles, IntraMuros vous accompagne au quotidien pour mieux suivre et participer à la vie de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Sujets évoqués au conseil municipal du 29 avril 2026

- Règlement intérieur du conseil municipal
- Désignation des délégués, représentants et référents locaux aux commissions et services publics extérieurs
- Désignation des représentants à la SPL ENR
- Modalités d'élection à la commission CAPLD ENR, photovoltaïque
- Élection de la commission CAPLD ENR, photovoltaïque
- Constitution des commissions internes à la collectivité
- Constitution de la commission d'appel d'offres
- Fixation du nombre d'administrateurs au Conseil d'Administration du CCAS
- Désignation des représentants du conseil municipal au CCAS
- Fiscalité - Taxe d'aménagement
- Dispositif argent de poche « Mission Gweneg
- Affaires diverses

Les prochains conseils municipaux seront annoncés par voie de presse, sur le site de la mairie et les réseaux sociaux.

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes

JUILLET : les samedis à 18h à l'Hôpital-Camfrout, sauf le 25 juillet, messe à la chapelle St Conval de Toulbouden. Les dimanches à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol.

Pendant les vacances, il y a messe le 15 juillet à 18h à la chapelle de Trevarn à Saint-Urbain.

AOÛT : les samedis à 18h à l'Hôpital-Camfrout. Les dimanches à 9h30 à Daoulas sauf le 23 août, messe à la chapelle Ste Marguerite à 10h30.

Pendant les vacances il y a messe le 5 août à la chapelle de Lanvoy et le 12 août à la chapelle St Antoine à Ploudiry.

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Gilles Calvez

Coordinatrice : Josepha Chanal

Conception-réalisation : Josepha Chanal et Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

Photos : mairie de Logonna-Daoulas

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Zoé SCAVINER née le 15 mai 2026 à Landerneau

MARIAGES

- PERHIRIN Camille & HENRY Enora le 2 mai 2026

DÉCÈS

- BRANELLEC Bertrand décédé le 4 juin 2026
- FAURY Bruno décédé le 13 juin à Brest

Accueil de la mairie

Pendant les mois de juillet et août, l'accueil de la mairie est ouvert tous les matins de 8h30 à 12h.

CAPLD



TOURISME

Pendant tout l'été, l'équipe de l'Office de Tourisme vous accueille à Landerneau, à Daoulas et à La Roche-Maurice.

N'hésitez pas à consulter le site internet pour découvrir les expositions, les animations et utiliser le service de billetterie en ligne.

tourisme-landerneau-daoulas.fr

VIVRE ENSEMBLE

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour rappel, la présence des chiens, même en laisse, est interdite sur toutes les plages et grèves du 1er juin au 30 septembre selon l'arrêté préfectoral 2018019-0003 du 19 janvier 2018.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur les sentiers côtiers, et surtout merci de rapporter avec vous leurs déjections, elles ne sont pas les bienvenues dans la nature.

NOUVEAU SERVICE

“Véronique L'HER, sage-femme libérale, a le plaisir de vous annoncer qu'elle assure une journée de consultations, le mercredi, depuis juin, au 46 rte de Quimper, Daoulas.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 07.85.62.86.04 ou par doctolib.”

INFORMATIONS MUNICIPALES

NUMÉROS UTILES

Mairie	02 98 20 60 98
Bibliothèque	02 98 20 66 29
Médecins	
Dr DELAIGUE Dr LE NADAN	02 98 20 68 59
Infirmiers	
Clément KERBRAT Damien BERRABAH	02 98 20 62 13
Benjamin GAVI Marion JACQUET	02 98 20 60 62
Kinésithérapeutes	
Karine LE COZ Anne LE LOUARN	02 98 20 70 20
Orthophonistes	
Perrine LE CORRE Olivier PERCHOC	06 52 57 76 52 06 87 95 73 16
Antoine Taxi	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
Médecin de garde	15
Pharmacie de garde	32 37
Dentiste de garde	02 98 90 55 77
CROSS CORSEN (sauvetage en mer)	196 VHF Canal 16
SPAC (7J/7 - 24h/24)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
Eau du Ponant	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité 7J/7 - 24h/24)	0 800 47 33 33
CLIC - Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
Relais Petite Enfance du Pays de Daoulas	02 98 25 87 26
Point accueil Écoute Jeunes (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
Centre de planification et d'éducation familiale	02 98 21 80 20

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest France

Kristen FALC'HON - 06 52 22 06 32

Le nouveau conseil municipal

Gilles CALVEZ

Maire

*Personnel, Politique éducative,
Sport, Enfance-Jeunesse*



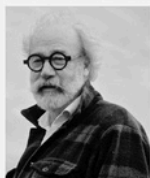
Josepha CHANAL
1^{ère} adjointe

*Finances, Communication,
Associations, Informatique,
Cimetière*



Luc DELAS
2^{ème} adjoint

*Environnement, sentiers et littoral,
Tourisme, Vie économique*



Sylvie PETEAU
3^{ème} adjointe

*Culture, Patrimoine,
Animations, Ecole et CMJ*



Christophe GIRAULT
4^{ème} adjoint

*Travaux, Urbanisme, Ports,
Devoir de mémoire*



LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Sylvie HISLER-RICHARD
Enfance et Jeunesse



Jean-Luc CARIOU
Voirie et mobilité



Yves GUIGNOT
PNRA et Lotissement



Zohra SENOUCI
Affaires sociales, Handicap, CCAS



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Renaud DE SAINT-ANDRÉ
Médiation



Hervé GUYADER



Danièle QUEMENEUR-BOISSAYE



Serge SALAÛN



Dany SEZNEC



Maryvonne FEREC



Adeline TURCHI



Justine CORRE



Ronan POIRIER



Stéphanie ISOARD



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE

Le SDEF, chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique et de gaz et acteur engagé de la transition énergétique, va équiper les lampadaires de LED.

Ces travaux ont débuté et se poursuivront jusqu'à fin juillet / début août. Ils seront réalisés par secteur, afin de limiter les perturbations et d'assurer une intervention efficace.

Pendant cette période, il est possible que certains lampadaires restent allumés en journée, de manière intermittente. Pas d'inquiétude : cela fait partie des opérations techniques nécessaires au bon déroulement du chantier, notamment pour effectuer les tests et vérifications.

Le passage à l'éclairage LED permettra, à terme, de réduire la consommation d'énergie, de limiter les coûts de fonctionnement et d'améliorer la qualité de l'éclairage public.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre patience durant ces travaux utiles à notre commune et à la transition énergétique. Ne soyez donc pas surpris si vous apercevez des lampadaires allumés en plein jour : c'est temporaire, et c'est pour la bonne cause !



Travaux sur la route de Ruliver

Une partie de la chaussée sera en rénovation à partir de septembre

ENVIRONNEMENT

Des patous à Logonna

Certains les ont vus ou ont cru deviner leur présence depuis 2024 à Logonna, notamment à Moulin Mer, le long du sentier côtier. Plus besoin d'aller en montagne pour rencontrer des chiens de protection et leurs troupeaux.

Jean-François Martyn, éleveur de chèvres et de moutons sur les communes de L'Hôpital-Camfrout et Logonna-Daoulas vous propose une projection le 10 juillet à 20h et un échange pour démêler le vrai du faux et les idées préconçues autour de ces chiens exceptionnels à qui les bergers confient leurs troupeaux depuis la nuit des temps.

Projection le 10 juillet à 20h - Salle du conseil municipal



Lutte contre le frelon asiatique : un engagement commun pour la biodiversité et la sécurité

Depuis 2024, un plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes a été mis en place pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux liés à cette espèce invasive. Notre commune joue un rôle central dans le déploiement de ce plan en travaillant en étroite collaboration avec la FDGDON, le GDSA et le référent frelon asiatique local. Cette coordination garantit l'efficacité des actions sur le terrain.

Le plan vise à relever trois défis essentiels :

- **La protection de la population**, en évitant les attaques et donc les risques de piqûres ;
- **La préservation de la biodiversité**, en réduisant l'impact du frelon sur les espèces locales et les abeilles ;
- **La protection des ruchers**, pour soutenir l'apiculture et la pollinisation.

Parmi les mesures de lutte, la destruction des nids et le piégeage des fondatrices au printemps sont des priorités stratégiques. Ce dernier tend à limiter le développement des colonies en ciblant les reines fécondées. Cependant, il est crucial d'utiliser des pièges spécifiques et sélectifs pour préserver les autres espèces.

Des pièges efficaces et responsables

Conformément aux directives du plan, seuls les pièges référencés sont autorisés: les pièges japonais, les pièges coréens à ailes et les pièges nasses à grilles.

Les pièges de type: « bouteille », « cloche » ou « bocaux » sont interdits dans le cadre du plan frelon : leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations, et leur impact sur le reste de l'entomofaune est trop important.



Les volontaires souhaitant devenir piégeurs sur le territoire sont encouragés à se manifester par mail.

Comment agir si vous découvrez un nid ?

Si vous apercevez un nid de frelon asiatique, **ne tentez pas de l'éliminer vous-même**. Contactez immédiatement l'accueil de la mairie, qui prendra les mesures nécessaires pour intervenir en toute sécurité.

Ensemble, nous pouvons contribuer à protéger notre environnement et à assurer la sécurité de tous.

Contacts utiles :

- FDGDON : fdgdon29.com
- GDS Bretagne : section.apicole@gds-bretagne.fr – 07 61 25 86 02

Pour plus d'informations, consultez le site officiel : frelonasiatique.bzh

ENFANCE - JEUNESSE



LOG'ADO : RESTEZ CONNECTÉ !

SCAN ME



Vous souhaitez suivre les programmes d'activités, les projets et les événements de l'association Log'Ado ? Ne manquez rien de l'actualité de nos jeunes !

Log'Ado est une association de loisirs (sorties, activités diverses, séjours, projets jeunes) pour les jeunes de 9 à 17 ans de Daoulas, Hôpital-Camfrout, Irillac, Logonna-Daoulas et Saint-Eloy.



**Sortez votre smartphone, flashez le QR code
et rejoignez instantanément notre page Facebook !**

Convention signée entre le Centre Nautique de Moulin Mer et la commune de Logonna-Daoulas : prise en charge à hauteur de 50% du coût des stages nautiques pour les jeunes

Samedi 13 juin a été signée une convention entre le Centre Nautique de Moulin Mer et la collectivité de Logonna-Daoulas, confirmant le renouvellement de l'aide municipale en faveur des jeunes habitants pour la pratique d'activités nautiques.



Un renouvellement acté au conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal, le renouvellement de cette aide a été acté pour les jeunes de Logonna-Daoulas.

La convention, signée au Centre Nautique de Moulin Mer, a été conclue entre Franck Jaclin de "La route des Pingouins" et Gilles Calvez, maire de Logonna-Daoulas.

(Sur la photo de gauche à droite : Sylvie Peteau, Gilles Calvez, Yvan Gerbes, Franck Jaclin et Danièle Quemeneur)

50% du coût des stages pris en charge

Cette convention prévoit la prise en charge à hauteur de 50% du coût des stages nautiques pour les jeunes de la commune. Elle couvrira la période de juin à décembre 2026.

Un engagement municipal pour le nautisme jeune

« Cette convention illustre l'engagement de la commune à développer les activités de nautisme au bénéfice des jeunes habitants de Logonna-Daoulas », a rappelé Gilles Calvez. « L'un des objectifs est de valoriser la qualité de vie dans une commune tournée vers la mer et dotée d'un passé nautique reconnu. »

Continuité depuis 2020

Depuis 2020, cette convention est établie en collaboration avec le Centre Nautique de Moulin Mer afin de définir les engagements réciproques des deux parties, garantissant ainsi une stabilité dans l'accompagnement des jeunes.

Conditions de prise en charge

Les bénéficiaires doivent remplir les critères suivants :

Âge : moins de 18 ans

Résidence : résidence permanente sur la commune de Logonna-Daoulas (attestation de domicile à fournir au Centre Nautique de Moulin Mer)

Stages couverts : sans limitation de nombre pour tous les stages du centre, y compris l'adhésion à la voile loisir du samedi

À noter : pour toute information complémentaire, les jeunes et leurs familles peuvent se rendre directement au Centre Nautique de Moulin Mer avec leur attestation de domicile.

Centre nautique de Moulin Mer : 02 98 20 75 00 / <http://www.moulin-mer.fr>



Les élèves de l'Aire Marine Educative sensibilisent à la protection du littoral



À l'occasion de la kermesse de l'école, les élèves de l'Aire Marine Éducative (AME), accompagnés de leurs enseignants et du Syndicat de bassin de l'Élorn, ont tenu un stand pour sensibiliser les visiteurs à la pollution plastique.

Les élèves ont notamment pu présenter leurs macarons « Ici commence la mer », qu'ils souhaiteraient voir installés dans la commune à proximité des avaloirs d'eaux pluviales afin d'alerter les habitants sur le parcours des déchets abandonnés dans les rues.

Le stand a également permis de poursuivre l'opération **"Adopte un bout d'estran"** initiée lors de la dernière kermesse. 23 nouveaux participants se sont engagés à adopter un secteur du littoral et à y effectuer un ramassage de déchets par an et rejoignent ainsi les 33 adoptants déjà mobilisés.

Au total, 56 adoptants veillent désormais sur 11,2 km d'estran de notre commune mais de nombreux secteurs restent encore à adopter.



CONVIVIALITÉ

Pour faire le lien entre les générations : « Jouons tous ensemble ! »

Mercredi 10 juin, l'après-midi « Jouons tous ensemble ! », organisée en partenariat avec le CCAS de Logonna-Daoulas et l'association Log'Ado, a réuni les seniors et les jeunes de Log'Ado pour un beau moment d'échange et de partage autour de parties de cornhole, de palet, de triomino, de bingo.



L'après-midi s'est achevé autour d'un copieux goûter préparé par nos jeunes qui prouvent que l'engagement et la solidarité ne sont pas de vains mots.

Gille Calvez, maire de la commune est venu partager ce goûter et remercier les jeunes pour ce moment de partage intergénérationnel.

Bravo à eux et merci à nos anciens pour leur présence, et merci à Marie Folmer, directrice de la structure qui a mené le tout d'une main de maître.

À noter : Ce rendez-vous devient trimestriel. Le prochain après-midi récréatif est programmé pour le mercredi 30 septembre à 14h. Une autre date est à noter dans vos agendas : le dimanche 11 octobre pour le repas des Anciens.

Les boucles de randonnée (Fr)

Notre commune est connue, entre autres, pour la beauté de son sentier côtier, peu d'habitants savent qu'elle est également riche de plusieurs boucles de randonnée balisées et entretenues toute l'année par l'association « Ribin à Logonna ».

Le balisage, de différentes couleurs, permet un cheminement aisé, mais vous pouvez également télécharger les traces GPX de ces chemins en scannant ce QR code au centre.

Les cartes auxquelles vous accéderez vous permettront une localisation des points d'intérêt, qui comporteront à terme des supports d'information.

Pour les moins friands de technologie, une brochure, avec l'ensemble des cartes papier, est disponible à la vente, à l'accueil de la mairie, au prix de **3€**.



An trouioù-bale (Bz)

Anavezet eo hor c'humun, e-touez traoù all, evit kaerder he gwenodenn-aod, met nebeut a annezidi a oar ez eus ivez meur a dro-vale, merket ha kempennet a-hed ar bloaz gant kevredigezh « Ribin à Logonna ». A-drugarez d'ar balizennoù, a bep seurt livioù, e c'hallit mont aes gant ar ribinoù-se, met gallout a rit pellgargan ivez roudoù GPX an hentoù-se dre skub lenn ar c'hod QR-mañ :

Ar c'hartennoù a vo gwelet ganeoc'h a roio tu deoc'h da gavout lec'hioù dedennus, a vo eno diskouezadegoù titouroù a-benn ar fin.

Evit ar re n'int ket ken ran gant an deknologiezh e c'haller prenañ ul levrig, gant an holl gartennoù paper, e degemer an ti-kêr, e priz tri euro.

Traduction : Alain Guédès et Thomas Guédès

Petit lexique du savoir-vivre sur grèves et sentiers

Accès à la grève

La grève est un espace naturel fragile, parfois glissant, parfois recouvert par la mer. Avant de vous y aventurer, pensez à vous chausser de sandales de plage pour vous protéger d'éventuelles coquilles d'huîtres.

Baignade

Profitez de la mer avec prudence. Évitez de vous baigner seul, surveillez les enfants en permanence et respectez les zones autorisées. Une mer calme peut cacher des courants.

Déchets

Le plus beau souvenir de votre passage, c'est celui que vous ne laissez pas derrière vous. Merci de repartir avec vos déchets, même les plus petits : mégots, emballages, mouchoirs, bouts de ficelle ou plastique.

Chiens

Pas de balades sur les grèves pour eux, mais sur les sentiers bien sûr, s'ils sont en laisse.

Feux et barbecues

Même en bord de mer, le risque d'incendie existe. Les feux, barbecues sauvages et lanternes volantes sont à éviter, sauf autorisation spécifique. Si vous repérez un feu, pas de panique : vous pouvez l'éteindre avec de l'eau ou le recouvrir avec des galets et des graviers. Restez vigilants et merci de votre aide pour éviter tout départ de feu cet été !

Galets, sable et bois flotté

Ils font partie du paysage et participent à l'équilibre naturel du rivage. Merci de ne pas en prélever en quantité : la plage est plus belle quand chacun la laisse en place.



Marées

La mer monte parfois plus vite qu'on ne l'imagine. Avant une balade sur l'estran ou au pied des falaises, consultez les horaires de marée et prévoyez votre retour.

Mégots

Un mégot peut polluer beaucoup d'eau et rester environ 10 ans dans la nature. Gardez un petit cendrier de poche : c'est discret, pratique et très apprécié.

Parkings

En saison, les places sont parfois rares. Stationnez uniquement dans les zones autorisées, sans gêner les accès aux secours, aux riverains, aux exploitations agricoles ou aux chemins.

Pique-nique

Un repas face à la mer, c'est un vrai plaisir. Après votre pause, vérifiez que rien ne reste au sol : ni serviette en papier, ni capsule, ni trognon, ni coquille.

Plantes du littoral

Certaines plantes résistent au vent, au sel et au sable : elles sont précieuses. Ne les cueillez pas et laissez-les jouer leur rôle de protection naturelle.

Randonnée

Sur les sentiers, marchez bien chaussé, emportez de l'eau, protégez-vous du soleil et restez sur les itinéraires balisés. Le littoral se découvre mieux quand on prend son temps.

Respect des habitants

Vous êtes ici chez vous pour quelques jours, eux y vivent toute l'année. Un sourire, un bonjour, une vitesse modérée et un stationnement respectueux font beaucoup.

Sentiers côtiers

Les sentiers peuvent être étroits, escarpés ou proches du vide. Restez à distance des bords, tenez les enfants par la main si besoin et évitez les raccourcis qui abîment les sols.

Silence et nature

Le bruit porte loin au bord de l'eau. Musique, cris et moteurs peuvent déranger les autres visiteurs, les habitants et la faune. Profitons aussi du bruit des vagues.

Soleil

Même avec du vent, le soleil peut être fort. Chapeau, lunettes, crème solaire et gourde sont les meilleurs compagnons de balade.

Urgence

En cas de danger en mer, sur la plage ou en randonnée, appelez les secours. Donnez votre localisation le plus précisément possible : nom de la plage, sentier, parking, point remarquable.

Vélo et trottinette

Sur les chemins partagés, adaptez votre vitesse et prévenez gentiment avant de dépasser. Les piétons, enfants et animaux peuvent être surpris.

Vie sauvage

Oiseaux, crabes, insectes, plantes et petits animaux vivent ici toute l'année. Observez-les sans les déranger, ne les nourrissez pas et gardez vos distances.

Zones interdites ou protégées

Certaines zones sont fermées pour votre sécurité ou pour protéger la nature. Même si le passage semble possible, merci de respecter les panneaux et barrières.

ZOOM SUR NOS CAMPINGS



GR 34 et le Camping du Roz

Créé en 2022, le Camping du Roz est une affaire familiale tenue par Paul Louis et Anne-Gaëlle Gaudin. Le camping, installé sur près de 3 ha, comporte 88 emplacements répartis entre un tiers de résidents propriétaires de mobil-homes, un tiers de locataires de mobil-homes et un tiers de terrains nus pour caravanes, tentes et camping-cars.

Les randonneurs cyclistes et/ou pédestres utilisent ces terrains, mais aussi les 3 « cabanes-étapes » réservées à la nuitée, qui leur offrent un hébergement plus au sec.

Concernant ces usagers du sentier côtier, désormais labellisé GR 34, Anne-Gaëlle et Paul Louis constatent une hausse régulière de la fréquentation. Cette hausse est due à la notoriété croissante du GR 34, sentier du littoral de Logonna, mais aussi aux efforts conséquents de communication des propriétaires du Camping du Roz. En effet, très présent et actif sur l'ensemble des réseaux sociaux, le Camping du Roz répond à une demande croissante de randonneurs désireux de découvrir et de parcourir le GR 34. D'ailleurs, les réservations et commentaires mentionnent très souvent : « Vous êtes sur le GR 34... », ce qui illustre à la fois l'attrait de cette labellisation et l'atout qu'elle représente pour le sentier, pour le tourisme de la commune et pour les acteurs économiques locaux.

Ainsi, en 2025, près de 200 randonneurs ont pu profiter de l'hébergement du camping du Roz, des petits déjeuners proposés, ainsi que des soirées crêpes organisées les mardis, vendredis et samedis en juillet et août, également ouvertes aux Logonnais.

Pour 2026, les réservations sont déjà effectives, annonçant d'ores et déjà que le travail de communication engagé par Anne-Gaëlle et Paul Louis renforcera encore l'attractivité du GR 34.

Camping du Roz - Route de l'Anse du Roz - reception@camping-du-roz.com



À gauche :
Les cabanes
du camping
du Roz.
À droite
"la cabane de
Hobbit" du
camping de
Gouëlet Ker.



Le camping de Gouëlet-Ker

Il dispose de nombreux atouts. La magique vue sur mer et sur rade offerte à la majorité des emplacements en constitue un très appréciable. Et apprécié. Le calme qui enveloppe les 2,5 hectares du terrain, fleuri et bien arboré, fait aussi partie des attraits plébiscités par les résidents occasionnels et réguliers qui y séjournent.

Le camping de Gouëlet Ker se veut « calme, convivial et familial, à taille humaine. » Il est constitué de grands emplacements pour les tentes, caravanes et camping-cars. Mais le propriétaire Lionel Treguer, a développé des hébergements insolites : deux rando-tentes pour deux personnes chacune, mi-bois mi-toile avec plancher, munies de l'électricité.

Idéales, comme leur nom l'indique, pour les randonneurs et louées à la nuitée, avec un kit cuisine et un abri pour vélos juste à côté des cabanes. Nouveauté en 2026, une maison du Hobbit (photo) pouvant héberger 3 personnes.

Et Lionel TREGUER de renchérir « Nous sommes idéalement placés pour les randonneurs, et tous ceux qui l'empruntent sont scotchés par le sentier côtier labellisé GR34 et toutes les petites criques qu'ils découvrent ! » Ainsi 11 places en hébergement attendent les randonneurs du GR34, complétant l'usage habituel de la tente rangée dans le sac à dos.

Camping de Gouëlet-Ker - 02 98 20 64 52 - info@camping-gouletker.com

EXPOSITIONS ESTIVALES



Couleurs sur le quai

COULEURS SUR LE QUAI

Créé il y a plus de 15 ans, l'atelier "Couleurs sur le Quai" réunit tous les lundis après-midi à la salle Keromnès de Daoulas, une dizaine de peintres qui travaillent l'acrylique, l'huile, l'aquarelle et le lavis. Ces artistes amateurs présentent leurs productions de l'année.

Du samedi 4 juillet au samedi 11 juillet, tous les matins de 10h à 13h.

Vernissage le samedi 4 juillet à 13h
Salle du Conseil de la mairie

**E
X
P
O
S
I
T
I
O
N**

**Palettes
ATELIER
et Pinceaux**

du 12 juillet au 26 juillet 2026

INVITE d'Honneur Francois Le Moigne
Salle du conseil
De 15 h 30 à 18 h 30
LOGONNA-DAOULAS

palettes.pinceaux.logonna@gmail.com - 07 85 54 79 94

PALETTES ET PINCEAUX

Cette année, l'atelier "Palettes et Pinceaux" reçoit François Le Moigne en invité d'honneur. Il présentera ses dernières œuvres.

François Le Moigne est un peintre logonnais qui expérimente des techniques différentes : aquarelle, collage, encre... Il peint généralement sur le motif, d'où sa participation active aux "Couleurs de Bretagne" et au groupe de sketchers des monts d'Arrée.

Les artistes de "Palettes et Pinceaux" accueilleront le public tous les après-midi.

Du dimanche 12 au dimanche 26 juillet de 15h30 à 18h30

Vernissage le dimanche 12 juillet à partir de 18h
Salle du Conseil de la mairie

COLLECTIF ARZOÛ BERHIN

“Les arts des algues”

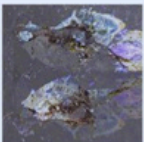
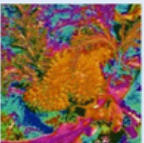
Six artistes plasticiens et photographes mettent l'algue au centre de leur créativité selon une démarche artistique personnelle.

Goulven Loaëc - plasticien (Plouguerneau), François Béchu - photographe (Beg Meil), Christian Rouchouse - photographe (Plouguerneau), Marie-Jo Skrzyniarz - photographe (plusieurs expos à Lanildut), Jean-François Tilly - photographe (Plougastel-Daoulas), Claude Péron - photographe (Brest)

Leur objectif ? Promouvoir l'algue en tant que matériau « plastique » (dans le sens des arts plastiques), objet de création et de vision esthétique, en opposition au phénomène des algues vertes, qui donnent une image négative largement répandue, mais qui correspond cependant à une réalité.

Du lundi 27 juillet au vendredi 29 août de 8h à 12h
Permanences des artistes les vendredis et samedis
après-midi de 15h à 18h et les samedis matins de
9h30 à 12h30 - Salle du Conseil de la mairie

Les arts des algues

* François BÉCHU		
* Goulven LOAËC		* Claude PÉRON
		* Christian ROUCHOUSE
* Marie-Jo SKRZYNIARZ		
* Jean-François TILLY		

Exposition – Diskouezadeg
27 juillet - 29 août 2026

“SONJ” SE PROLONGE

Prolongation des œuvres d'Antoine Dorotte à la chapelle Sainte-Marguerite

Antoine Dorotte présente sa pièce “Simplexe”, une pyramide réalisée en bois et recouverte d'écailles de zinc. À ses côtés, “Top Roots”, une petite sculpture en bronze qui vient créer un petit décalage et retirer le côté quelque peu "solennel" si la pyramide était présentée seule.

Ces deux pièces dialoguent avec la chapelle et sont visibles jusqu'aux journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre.



À côté de la pyramide, Sylvie Peteau adjointe à la culture et Gilles Calvez, maire de Logonna-Daoulas

CONCERTS



“Trizen” Breizh Musik

Dans le cadre de l'événement **“Au fil de l'eau”**, un concert gratuit est organisé sur la grève du Yelen. “Trizen” est un groupe musical dont l'inspiration est d'abord celtique et bretonne.

La singularité de “Trizen” repose sur un répertoire à danser composé de chants ayant trait à la mer. Les paroles des chansons racontent des histoires de marins, de ports, d'expériences maritimes, de bateaux et viennent se poser sur des musiques qui invitent à la danse bretonne. Ambiance festive et conviviale. Concert ouvert à tous.



“AU FIL DE L'EAU” c'est avant tout une balade sur l'eau, où chacun évolue à son rythme, au départ de Daoulas vers Loperhet ou vers Logonna-Daoulas.

Les deux parcours sont encadrés par les professionnels des centres nautiques du pays de Landerneau Daoulas. Les kayaks des Alligators veillent sur les participants, au plus près. Le centre nautique de Rostiviec fournit son matériel et accompagne les rameurs jusqu'au port. La barge du Centre de Moulin Mer « ferme la marche » vers la grève du Yelen.

Après l'effort, la récompense attend les participants : crêpes, huîtres et animations sont offertes à l'arrivée.

Tarif : 15 € avec matériel

Inscription auprès de l'Office du Tourisme de Landerneau ou billetterie en ligne:

<http://tourisme-landerneau-daoulas.fr/.../au-fil-de-leau/>

Dimanche 5 juillet - Grève du Yelen

ATELIERS CRÊPES

Vous rêvez de maîtriser le tournage des crêpes en jonglant avec la rozell ?! La Municipalité propose 4 ateliers tournage de crêpes animés par Christelle Öz, agente communale. Trois heures pour apprendre à préparer la pâte, l'étaler sur le billig avec la rozell, facile ! L'atelier se termine par une dégustation.

Plusieurs dates sont proposées :

23 juillet : 9h -12h / 24 juillet : 14h -17h

4 août : 14h -17h / 5 août : 9h -12h

Tarif : 20 €/pers. - 3 pers./atelier

Inscription auprès de la mairie : 02 98 20 60 98



SPECTACLES

Le Breizh Comedy Tour fait son retour

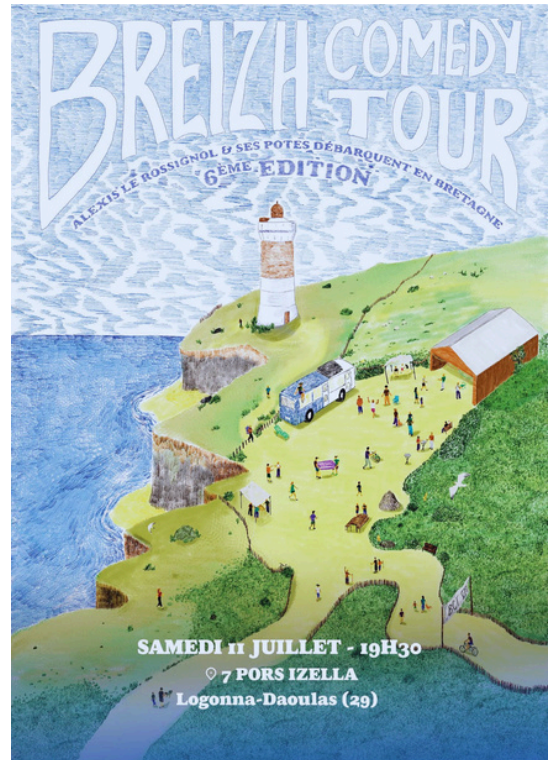
L'été dernier, le Breizh Comedy Tour avait posé ses valises à Logonna-Daoulas pour une soirée mémorable. Cette tournée itinérante de stand-up sillonne la Bretagne chaque été à bord d'un bus pas comme les autres : le Commodore Hostel — et le moins qu'on puisse dire, c'est que la soirée avait laissé des souvenirs.

Cette année, le rendez-vous est reconduit. Le Breizh revient avec Alexis Le Rossignol et ses potes humoristes au Hangar de Pors Izella. Chacun apporte sa chaise de camping, le reste c'est eux qui s'en occupent.

Les réservations sont ouvertes. Les places partent vite.

Réservations sur la page Instagram:
@breizhcomedytour

Samedi 11 juillet - 21h - Porz Izella



Spectacle théâtral

“Autour d'un verre, ce que l'on ne se dira pas”

La compagnie de théâtre L'envol, troupe de Saint-Hilaire-du-Touvet, a créé ce spectacle en 2024.

Cette création est le fruit d'une écriture et mise en scène collectives autour de cinq comédiennes et comédiens : Delphine Berthaud, Jeanne D, Cassandre Lavoine, Mathilde Pianfetti et Roman Yenkey et à la régie : Marthe Garzon.

Pourquoi se donner rendez-vous dans un café ? Tentant de répondre à cette question, 5 personnes au plateau se mettent à imaginer une terrasse de café et les clients qui pourraient s'y trouver. Chacun se prête au jeu et s'amuse tour à tour à endosser plusieurs rôles. Des familles, des premiers rendez-vous, des retrouvailles, des couples qui se font ou se défont, des rencontres imprévues, des confessions amicales, se succèdent alors sous nos yeux... Une multiplicité d'histoires où les non-dits se confrontent aux rapports à la boisson, ainsi qu'aux moments de malaise, de rires ou de silences. Des moments de vie qu'on peut connaître ou s'inventer, qui peut savoir ?

Mercredi 29 juillet à 19h - Salle Kejadenn

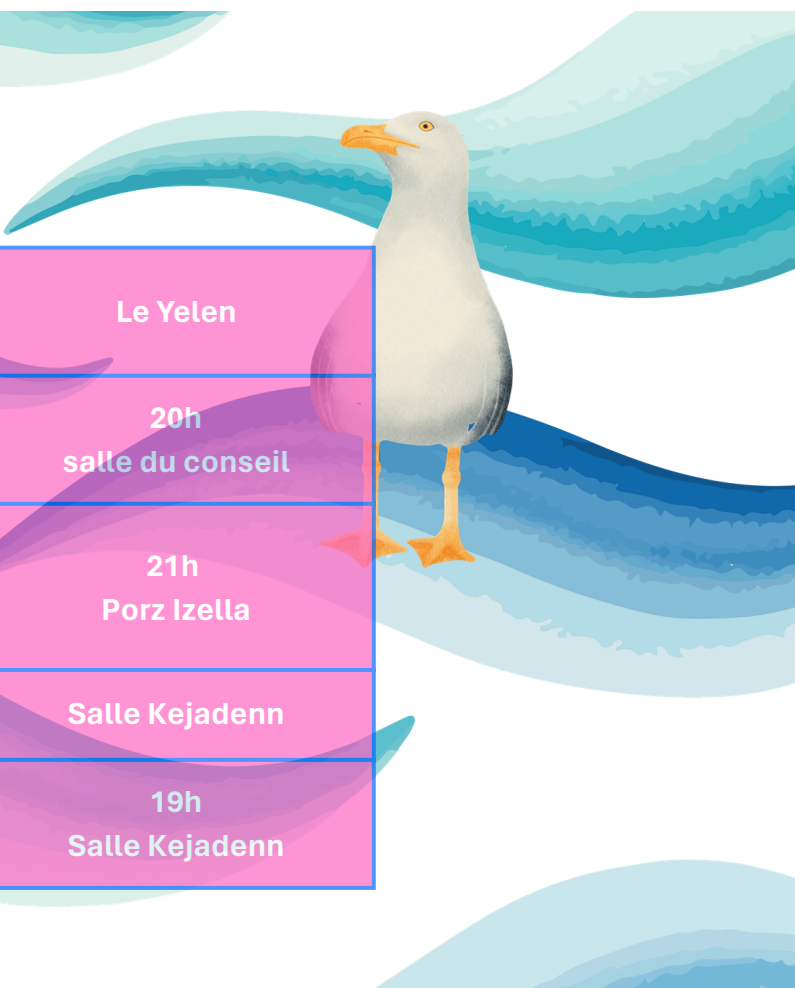


Durée : 1h

Âge conseillé : à partir de 8 ans

Tarif : au chapeau

L'AGENDA DE L'ÉTÉ



5 JUILLET	"AU FIL DE L'EAU" Concert "Tri Zen"	Le Yelen
10 JUILLET	PROJECTION "Des patous à Logonna"	20h salle du conseil
11 JUILLET	STAND-UP Breizh Comedy Tour	21h Porz Izella
18 JUILLET	FEST NOZ	Salle Kejadenn
29 JUILLET	SPECTACLE "Autour d'un verre..."	19h Salle Kejadenn

Le marché du samedi matin se poursuit pendant l'été.

Chaque semaine sur le parvis de Kejadenn, vous pourrez retrouver Paul Berthevas le revendeur de légumes, Ophélie et sa poissonnerie ambulante, la cave à vin de l'Espoudasse, les légumes bio de Louis et pour décorer votre table bien garnie de toutes ces victuailles, vous pourrez vous arrêter à l'étal de fleurs des champs de Bertha.



la **"Friterie belge Serken"** sera présente tous les mardis soir de 18h jusqu'à 21h sous la fresque à l'entrée du bourg. Infos au www.serken.fr / 06.30 63 97 77

"1001 crêpes" s'installera tous les mardis, samedis et dimanches près de la paillote du Yelen du 10 juillet au 31 août.

Les commerçants du bourg seront également heureux de vous accueillir : la boulangerie, le mythique bar-restaurant "La Grignotière", le bar-épicerie-terrasse-animations "la Cabane de Nonna", la friperie de Jeanne et la boutique-atelier couture "le fil s'en mêle", La pizzeria à l'entrée du bourg, le mini-market Ty-U, mais aussi Julien Coïc à la Pointe du Château et ses coquillages. Tous ces commerçants et autres services sont référencés dans le "Logonna-Pratique" disponible à l'accueil de la mairie.



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor
29460 Logonna-Daoulas
02 98 20 60 98
mairie@logonna-daoulas.bzh

Horaires d'été :

Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h